



# POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

## COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°18 DU SAMEDI 16/12/2023

Réunion du 11 décembre 2023

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

### RAPPEL COVID

Un report de match est possible pour contamination au COVID.

Un protocole est mis en place sous l'autorité du District.

Renseignements auprès de M. Michel BARSOTTI au 06.74.09.64.01

### NOTE AUX CLUBS

Les dirigeants de clubs sont priés de noter que, suite à des problèmes de santé, Momo BOUGUERRA n'est pas joignable et de respecter sa convalescence. Pour tous problèmes, veuillez contacter Christian CHEUCLE au 06/23/01/02/81. Merci pour lui et de votre compréhension.

### COUPE DE LA LOIRE

Les clubs intéressés par l'organisation des 1/2 finales de la Coupe de la Loire, prévues le mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024, sont priés de déposer leur candidature par mail auprès de la Commission Seniors, avant le 31 décembre 2023. Ces deux ½ finales se dérouleront sur le même complexe (14h30 et 16h30).

Les clubs intéressés par l'organisation de la finale de la Coupe de la Loire prévue le samedi 8 juin 2024, sont priés de déposer leur candidature par mail auprès de la Commission Seniors avant le 31 décembre 2023.

### COURRIERS RECUS

PAYS DE COISE : concerne le report du match en D4 du 25 novembre.

REBAUD Pascal (CDA) : décision de la faute technique du 5 novembre.

SORBIERS LA TALAUDIÈRE : changement de terrain en D1 pour le 3 décembre.

SORBIERS LA TALAUDIÈRE : changement de terrain et d'heure en D3 poule C pour le 10 décembre.

LIGNON COUZAN : inversion du match en D2 poule B du 3 décembre.

HAUT FOREZ : inversion du match en D4 poule D du 3 décembre.

BONSON ST CYPRIEN : matchs remis en D3 poule C et D4 poule E du 3 décembre.

BUSSIÈRES : inversion du match en D2 poule B du 3 décembre.

ST GALMIER CHAMBOEUF : accord pour inverser la rencontre en D4 poule D du 3 décembre.

MONTROND CUZIEU : match remis en D2 poule B du 3 décembre.

BORDS DE LOIRE : match remis en D4 poule E du 3 décembre.

BOISSET CHALAIN : inversion du match en D3 poule C du 3 décembre.

USSON : match remis en D5 poule D du 3 décembre.

ST CHRISTO MARCENOD : inversion du match en D1 du 3 décembre.

ST JUST ST RAMBERT : accord pour inverser la rencontre en D1 du 3 décembre.

ST ROMAIN LE PUY : match remis en D4 poule D du 3 décembre.

VEAUCHE : demande de jouer à 19h30, au lieu de 18h30, en D3 poule C du 9 décembre.

ABH : refus de jouer à 19h30, au lieu de 18h30, en D3 poule C du 3 décembre.

RIVE DE GIER : concerne l'inversion du score en D5 poule E du 3 décembre.

ST ANTHEME : match remis en D5 poule D du 3 décembre.

HAUTES CHAUMES : impossibilité d'inverser la rencontre en D5 poule D du 3 décembre.

CHATEAUNEUF : impossibilité d'inverser les rencontres en D4 poule E et D5 poule E du 3 décembre.

ECOTAY MOINGT : concerne la blessure d'un de ses joueurs en D2 poule A du 26 novembre.

ST HILAIRE CUSSON LA VALMITTE : match remis en D5 poule D du 3 décembre.

PSM : match remis en D2 poule B du 3 décembre.

ABH : matchs remis en D3 poule C et D4 poule E des 2 et 3 décembre.

ST FERREOL : match remis et inversion en D5 poule E du 3 décembre.

ST JUST ST RAMBERT : changement d'horaire en D4 poule E du 3 décembre.  
PSM : demande de reporter la rencontre en D2 poule B du 17 décembre, au 14 janvier : refus de la commission.  
FOREZ DONZY : demande de reporter la rencontre en D2 poule B du 17 décembre, au 14 janvier : refus de la commission.  
BELLEGARDE EN FOREZ : demande de reporter la rencontre en D4 poule D du 17 décembre, au 14 janvier : refus de la commission.  
ST ANTHEME : match remis en D5 poule D du 10 décembre.  
PAYS DE COISE : changement de terrain en D4 poule E du 10 décembre.  
CELLIEU : concerne le résultat du match en D2 poule B du 10 décembre.  
SURY : matchs remis en D4 poule D et D5 poule D du 10 décembre.  
HAUT FOREZ : impossibilité d'inverser la rencontre en D4 poule D du 10 décembre.  
ST JUST ST RAMBERT : changement de terrain en D1 pour le 10 décembre.  
PAYS DE COISE : changement de terrain en D4 poule E pour le 16 décembre.  
VILLEREST : les 32<sup>ème</sup> de finale sont prévues depuis le début de saison à cette date : on ne peut qu'avancer la rencontre.

### **NOTE AUX CLUBS**

**Les clubs de D3 Poule C et les clubs de D4 Poule F sont priés de noter le forfait général du club de RIC. O. MONTCEL dans les deux poules de ces équipes.**

### **RAPPEL AUX CLUBS**

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique, il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeux concernées (herbe et synthétique).

**Tous les clubs de D2 Poule A sont priés de noter que tous les matchs à domicile du club de ST ROMAIN LE PUY se dérouleront le dimanche à 15h (14h30 changement horaire) sur le terrain en herbe, jusqu'au 31 Janvier 2024, au lieu du samedi soir, suite à une interdiction du terrain synthétique.**